

Zones de Présence Permanente :

Une zone de présence permanente, ou ZPP, est un territoire sur lequel au moins 3 indices de présence ont été relevés pendant 2 hivers consécutifs. Elle correspond donc au territoire d'au moins un loup qui n'est plus en phase de dispersion mais qui s'est installé sur ce territoire, durablement ou non.

Les ZPP sont définies une fois par an suite aux relevés d'indices de présence hivernaux. Ce sont donc des données biologiques annuelles, intégrant les informations recueillies entre le 1^{er} juin de l'année précédente et le 31 mai de l'année en cours.

Les ZPP ne sont pas des données géographiques précises : ce sont des enveloppes larges dans lesquelles les territoires des loups installés sont inscrits. L'affichage de ces ZPP n'a donc de sens qu'à une échelle très large et n'est pas prévu en deçà du 1 : 500 000.

Chaque hiver, dans les ZPP, des opérations de suivi sont effectuées par les correspondants du réseau grands prédateurs : après des chutes de neiges, des parcours pré-établis sont réalisés plusieurs fois durant l'hiver et les indices relevés sont analysés. Cette méthode permet de déterminer l'effectif minimum retenu (ou EMR) des loups par différenciation des empreintes dans la neige. Cet indicateur est bien le nombre MINIMUM d'individus détectés, et ce uniquement sur chaque ZPP. Il est une sous-estimation des effectifs réels à l'intérieur des ZPP, et donc, a fortiori, une sous-estimation de l'effectif total puisqu'il ne prend pas en compte les individus en dispersion.

Un autre type de suivi est réalisé sur les ZPP : le hurlement provoqué. Le principe est d'imiter le hurlement d'un loup pour susciter chez une meute installée une réponse en réaction de défense du territoire. L'objectif principal est de mettre en évidence l'éventuelle reproduction de l'année en cours. Pour ce faire, plusieurs équipes se répartissent autour des sites de rendez-vous lorsqu'ils sont identifiés. Ces opérations sont réalisées en été, période pendant laquelle le jappement des louveteaux peut être distingué du hurlement des adultes. Cette technique ne permet pas de dénombrer les loups pour deux raisons :

- la première vient du fait que tous les loups d'une meute ne vont pas forcément répondre ;
- la seconde est liée aux limites de l'ouïe humaine : à partir de 3 ou 4 individus hurlant en chœur, il est impossible d'individualiser à l'oreille les animaux.

Zones of permanent presence :

A [zone of permanent presence](#) is a territory on which at least 3 signs of presence were collected during 2 successive winters. It corresponds therefore to the territory of at least one wolf, which is no longer in a stage of dispersion but settled on this territory, durably or not.

The zones of permanent presence are defined once a year, following the reading of the winter sign of presence. They are therefore annual biological data incorporating the information collected between June 1st of the precedent year and May 31st of the ongoing year.

The zones of permanent presence are not accurate geographical data : they are vast areas where are the territories of settled wolves. So the display of these zones of permanent presence only makes sense on a very large scale and is not calculated below 1:500000.

Each winter, in the zones of permanent presence, operations of follow-up are conducted by the correspondents of the [réseau grands prédateurs](#) : after snowfalls, itineraries established beforehand are covered several times during the winter and the collected evidences are analyzed. This method allows to determine the [wintering minimum wolf population size](#) by differentiating the footprints in the snow. This indicator really is the MINIMUM number of detected individuals and only on each zone of permanent presence. It under-estimates the real numbers inside a zone of permanent presence and so, a fortiori, under-estimates the total number as it does not take into account the scattered individuals.

Another type of follow-up is carried out on the zones of permanent presence : [wolf howling](#). The principle is to imitate the howling of a wolf to elicit from a settled pack an answer as a defensive reaction concerning its territory. The main goal is to put forward the potential reproduction of the current year. To do so, several teams split around the rendez-vous sites when they are identified. Theses operations are carried out in summer, the period when the barking of the cubs can be told apart from the howling of the adults. It is not possible to count the wolves thanks to this technique for two reasons :

- the first derives from the fact that all the wolves of a pack are not going to answer ;
- the second is linked to the limits of human hearing: it is impossible to individualize the animals when more than 3 or 4 individuals are howling in chorus just by listening to them.